

Réf: Dossier N° : 55511

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NOUVELLE TERRE »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU IMB.Jeceda, Blvd de la République,
Asc D-7, 04 BP 1858 ABJ 04**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01 Oct. 2018 reçus par Me MAIMOUNAT TOURE-N'CHO N. CHRISTOPHE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 16 Oct.2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NOUVELLE TERRE » .

Objet: L'achat, la mise en valeur et la vente de tous biens immobiliers ; Le lotissement, l'aménagement, l'aménagement foncier, la viabilisation par la réalisation des voiries et réseaux sociaux divers ; Toutes prestations de service liées à l'objet ci-dessus ; L'import-export ; La prise de participation sous toutes ses formes dans toute société existante ou à créer ; Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - PLATEAU IMB.Jeceda, Blvd de la République,
Asc D-7, 04 BP 1858 ABJ 04**

GERANT: Monsieur FANI MOUSSA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27021 du 16/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24330 du 16/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

